



Société de gestion des placements NB

2006-2007 RAPPORT ANNUEL

La gestion prudente, innovatrice et économique des placements pour les fonds du secteur public du Nouveau-Brunswick permet à la Société d'assurer une croissance à long terme qui satisfait les attentes des clients.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles Lepage
Vice-Président du conseil

Wiktor Askanas
Président du Comité des ressources humaines

Don Moors, FCMC
Administrateur

Ronald J. LeBlanc, c.r.
Administrateur

Réjean Bossé
Administrateur

Sharon MacFarlane, CA
Présidente du Comité de vérification

Richard C. Speight, c.r.
Président du Comité de gouvernance

John Mallory
Administrateur (d'office, sans droit de vote)

Reno Thériault
Administrateur

John A. Sinclair
Administrateur (d'office)

Michael W. Walton
Administrateur

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

John A. Sinclair
Président et Chef de la direction
Chef des placements

Daniel Goguen, CA, FRM
Vice-président et Chef des finances

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

John A. Sinclair
Président et Chef de la direction
Chef des placements

James Scott, CFA
Vice-président - Revenu fixe

Daniel Goguen, CA, FRM
Vice-président et Chef des finances

Table des matières

Profil de la Société	1
Mission de la Société	1
Vision de la Société	2
Valeurs de la Société	2
Points saillants	3
Lettre aux intervenants	7
Gouvernance des caisses de retraite	10
Principes de la SGPNB en matière de placement	11
Commentaires et analyse de la direction	12
Activités communautaires des employés	18
Communications et obligation de rendre compte	18
États financiers	19
Société de gestion des placements du N.-B.	22
Fonds de retraite dans les services publics	32
Fonds de retraite des enseignants	33
Fonds de retraite des juges	34

Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

440 rue King
Tour York, Suite 581
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H8 Canada
Tel: (506) 444-5800 Fax: (506) 444-5025
Courriel: nbimc@nbimc.com

SiteWeb: <http://www.nbimc.com>

Profil de la Société

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (SGPNB) est le fiduciaire et gestionnaire de portefeuille des avoirs de retraite d'environ 45 000 participants aux régimes de pension des services publics, des enseignants et des juges.

La SGPNB a pour mission principale d'accroître la valeur à long terme des caisses de retraite qu'elle gère et d'aider les répondants à respecter leur engagement envers les participants.

Dans le cadre de cette mission, la Société met en œuvre les activités suivantes :

- Services de fiducie
- Élaboration de la politique de placement de chaque fonds
- Mise en œuvre de la politique de placement de chaque fonds
- Gestion active des placements de façon à ajouter de la valeur, nette de dépenses administratives
- Gestion du risque associé à l'investissement d'actifs de retraite
- Services administratifs, notamment : garde de titres, comptabilité, mesure du rendement, technologie.

Située à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, la SGPNB est le plus important gestionnaire financier d'une clientèle institutionnelle du Canada atlantique, dont les actifs atteignaient les 8,72 milliards de dollars au 31 mars 2007.

Mission de la Société

La gestion prudente, innovatrice et économique des placements pour les fonds du secteur public du Nouveau-Brunswick permet à la Société d'assurer une croissance à long terme qui satisfait les attentes des clients.

Objectifs principaux :

- Procurer une croissance des actifs à long terme pour les fonds de placement des clients, grâce à une répartition prudente des actifs et à des stratégies de gestion du risque.
- Attirer, former et conserver une équipe de spécialistes expérimentés et compétents dans le choix d'investissements variés et prometteurs.
- Améliorer les systèmes de technologie de l'information afin de maximiser les résultats en ce sens.
- Renforcer la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle.
- Affermir et étendre les relations avec les différents intéressés.
- Fournir des services de gestion pour un nombre croissant de fonds de placement du secteur public au Nouveau-Brunswick.

Vision de la Société

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (SGPNB) est le fournisseur privilégié de fonds de placement au secteur public du Nouveau-Brunswick.

La SGPNB est reconnue par ses clients et ses pairs pour ses pratiques exemplaires :

- Elle procure à ses clients une valeur ajoutée constante au moyen d'une gamme variée de stratégies de placement.
- Pour ce qui est du rendement à long terme, elle se classe dans le quartile supérieur des sociétés de gestion de fonds de placement comparables.
- Les intéressés reconnaissent sa gouvernance rigoureuse et sa vision stratégique à long terme.
- Elle est dirigée par une équipe de spécialistes de la gestion de placement hautement qualifiés qui misent sur l'innovation et la gestion du risque.
- Elle est considérée comme un employeur de choix tant par les nouveaux diplômés que par les professionnels d'expérience.

La SGPNB entretient de solides relations et communique régulièrement avec les principaux intéressés.

Valeurs de la Société

PRUDENCE – Nous effectuons nos opérations de placement selon des principes directeurs fondés sur une répartition des actifs et une gestion du risque qui tiennent compte des objectifs du client.

RESPONSABILITÉ – Nous agissons dans le meilleur intérêt de nos clients et utilisons les normes les plus strictes de comptabilité générale, de conformité, de vérification et de mesure du rendement.

ESPRIT D'ÉQUIPE – Nous implantons et cultivons une culture d'apprentissage continu chez nos employés, qui travaillent de concert à l'atteinte de nos objectifs, par le partage de leur savoir-faire, des rôles définis et la coordination des activités.

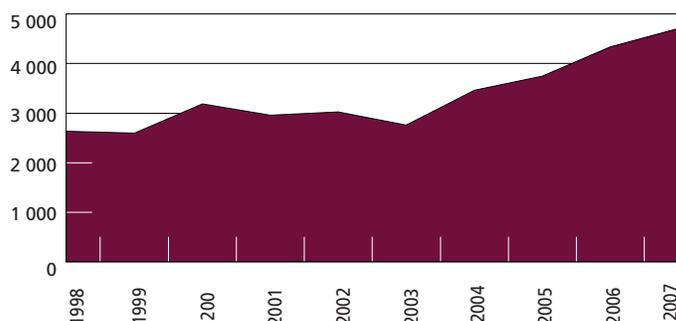
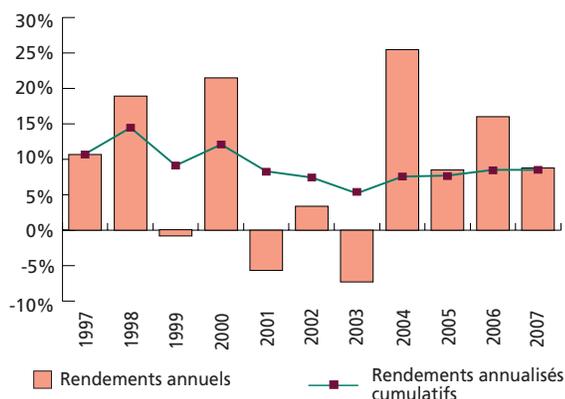
TRANSPARENCE – Nous communiquons fréquemment de l'information claire aux intéressés sur nos activités, nos stratégies et nos résultats.

INTÉGRITÉ – Nous assurons l'honnêteté des initiatives de la Société grâce à un code de déontologie et de conduite des affaires.

INNOVATION – Nous favorisons un ensemble varié de stratégies de placement et de gestion innovatrices et judicieuses.

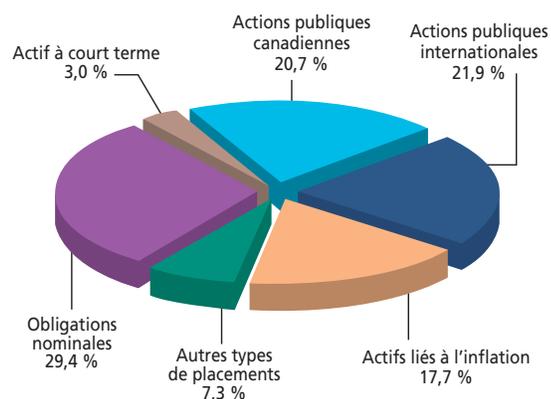
Points saillants au 31 mars 2007

SERVICES PUBLICS

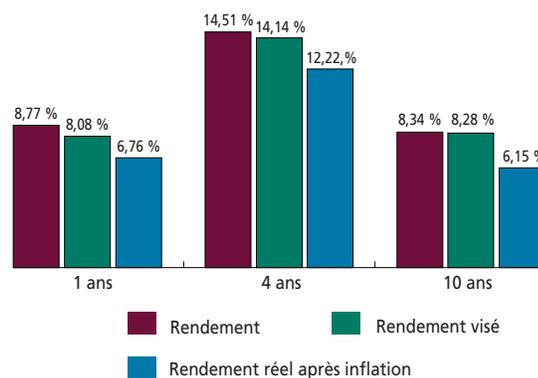
ACTIF NET AU 31 MARS 2007
(millions de dollars)RENDEMENTS TOTAUX ANNUELS DES FONDS
1997-2007PLACEMENTS PAR PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2007
(millions de dollars)

	2007	2006	2005
REVENU FIXE			
Obligations nominales	1 382,5 \$	1 275,2 \$	1 101,1 \$
Actif à court terme	142,4	179,5	247,5
	1 524,8	1 454,7	1 348,6
ACTIONS OUVERTES			
Canadiennes	972,7	892,2	781,8
Internationales	1 028,7	960,3	827,3
	2 001,4	1 852,4	1 609,1
ACTIFS LIÉS À L'INFLATION			
Obligations à rendement réel	542,1	497,6	431,9
Immobilier et infrastructure	194,5	173,5	96,6
Marchandises	93,5	67,1	15,5
	830,1	738,2	544,0
AUTRES TYPES DE PLACEMENTS			
Rendement absolu	282,1	236,2	206,2
Actions privées	62,7	51,9	34,6
	344,8	288,1	240,8
Total des placements	4 701,1 \$	4 333,4 \$	3 742,5 \$

COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 MARS 2007



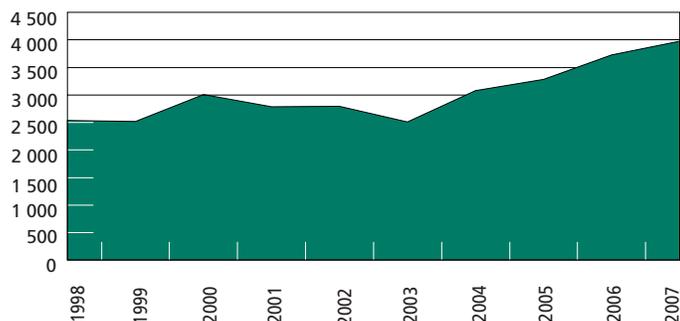
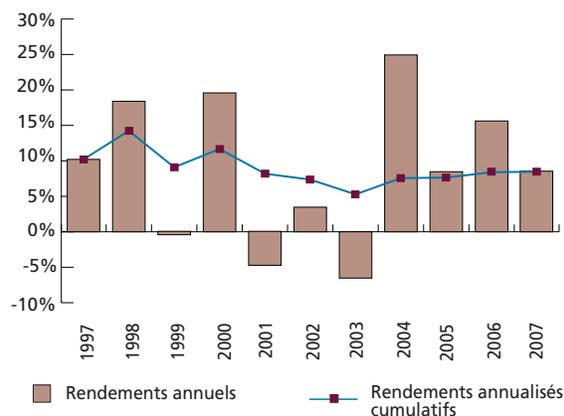
RENDEMENT DES PLACEMENTS AU 31 MARS 2007



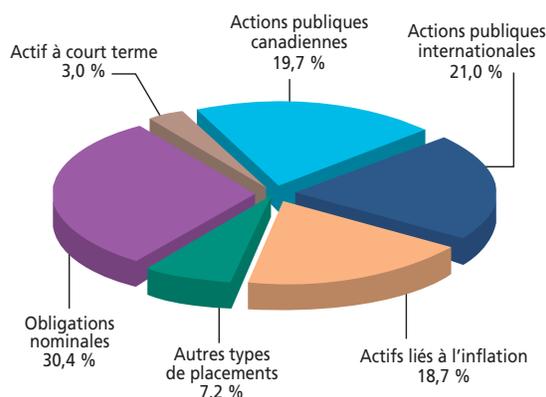
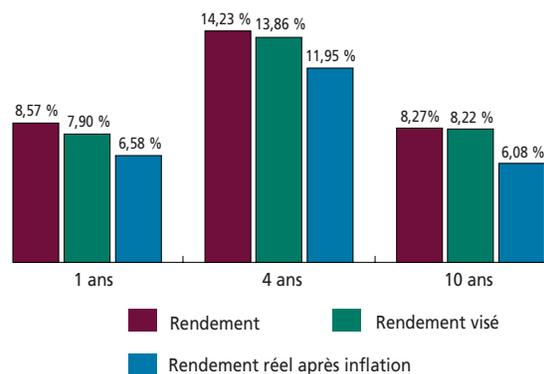
Remarque: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

Points saillants au 31 mars 2007

ENSEIGNANTS

ACTIF NET AU 31 MARS 2007
(millions de \$)

RENDEMENTS TOTAUX ANNUELS DES FONDS
1997-2007

PLACEMENTS PAR PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2007
(millions de dollars)

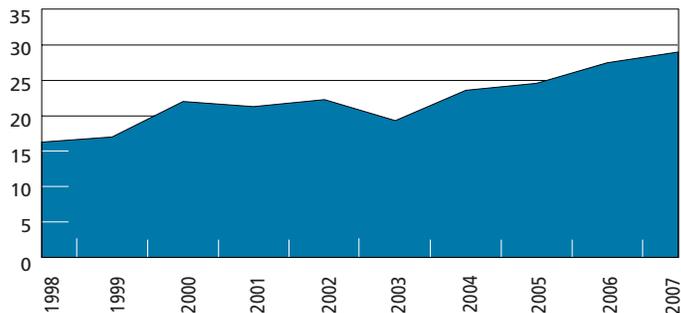
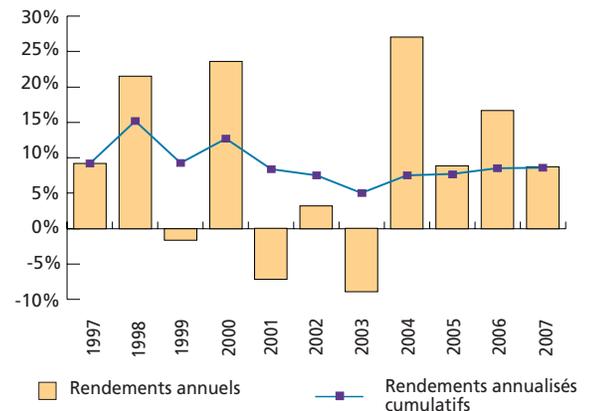
	2007	2006	2005
REVENU FIXE			
Obligations nominales	1 209,6 \$	1 134,5 \$	995,8 \$
Actif à court terme	120,3	154,5	216,3
	1 329,9	1 289,0	1 212,0
ACTIONS OUVERTES			
Canadiennes	783,3	730,4	651,1
Internationales	836,1	791,6	691,1
	1 619,4	1 522,0	1 342,2
ACTIFS LIÉS À L'INFLATION			
Obligations à rendement réel	498,5	465,4	410,5
Immobilier et infrastructure	164,6	149,3	84,5
Marchandises	79,1	57,7	13,5
	742,3	672,4	508,6
AUTRES TYPES DE PLACEMENTS			
Rendement absolu	233,5	200,5	180,4
Actions privées	53,1	44,7	30,2
	286,6	245,2	210,6
Total des placements	3 978,2 \$	3 728,6 \$	3 273,4 \$

COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 MARS 2007

RENDEMENT DES PLACEMENTS AU 31 MARS 2007


Remarque: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

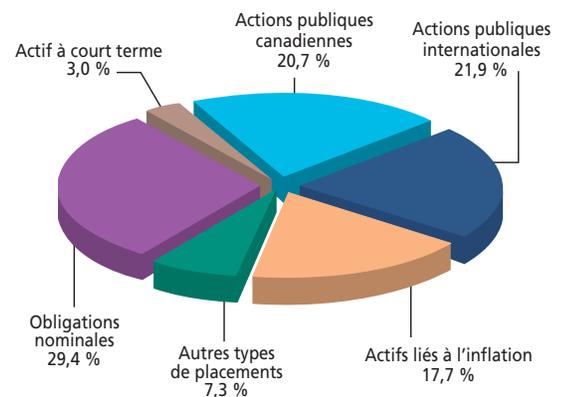
Points saillants au 31 mars 2007

JUGES

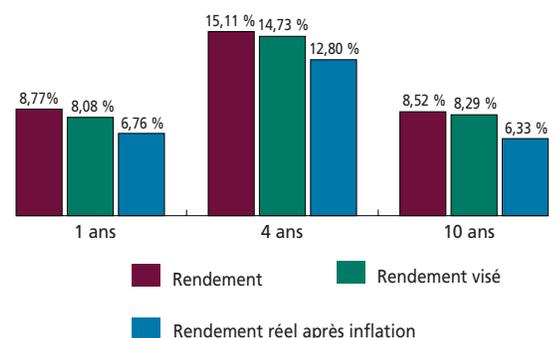
ACTIF NET AU 31 MARS 2007
(millions de \$)RENDEMENTS TOTAUX ANNUELS DES FONDS
1997-2007PLACEMENTS PAR PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2007
(millions de dollars)

	2007	2006	2005
REVENU FIXE			
Obligations nominales	8,5 \$	8,1 \$	5,9 \$
Actif à court terme	0,9	1,1	1,6
	9,4	9,2	7,5
ACTIONS OUVERTES			
Canadiennes	6,0	5,7	5,7
Internationales	6,4	6,1	6,0
	12,4	11,8	11,8
ACTIFS LIÉS À L'INFLATION			
Obligations à rendement réel	3,3	3,2	3,0
Immobilier et infrastructure	1,2	1,1	0,6
Marchandises	0,6	0,4	0,1
	5,1	4,7	3,7
AUTRES TYPES DE PLACEMENTS			
Rendement absolu	1,7	1,5	1,4
Actions privées	0,4	0,3	0,2
	2,1	1,8	1,6
Total des placements	29,0 \$	27,5 \$	24,6 \$

COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 MARS 2007



RENDEMENT DES PLACEMENTS AU 31 MARS 2007



Remarque: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

Conseil d'administration



Wiktor Askanas
Président du Comité des
ressources humaines



Réjean Bossé
Administrateur



Ronald J. LeBlanc, c.r.
Administrateur



Gilles Lepage
Vice-président du conseil



Sharon MacFarlane, CA
Présidente du Comité de
vérification



John Mallory
Administrateur (d'office, sans
droit de vote)



Don Moors, FCMC
Administrateur



John A. Sinclair
Président et chef de la direction
Chef des placements



Richard C. Speight, c.r.
Président du Comité de
gouvernance



Reno Thériault
Administrateur



Michael W. Walton
Administrateur

Lettre aux intervenants

Nous sommes heureux de présenter le rapport de l'année financière 2006-2007 au nom du Conseil d'administration et du personnel de la SGPNB. L'année a été riche en transactions et réalisations marquantes pour la Société, qui poursuit ses activités après dix années de réussite.

Nous tenons en particulier à souligner la réalisation d'un nouveau plan stratégique qui orientera la Société dans la planification des activités durant les cinq prochaines années. Un aperçu de la mission, de la vision et des valeurs que la SGPNB a dégagées de cet exercice est présenté dans les pages précédentes. Le conseil d'administration et la direction ont hâte d'appliquer ce plan qui permettra à la Société de continuer à produire d'excellents résultats et à exploiter les possibilités intéressantes qui se présentent.

Année financière 2006-2007

En 2006-2007, l'actif net géré par la Société est passé de 8,099 à 8,718 milliards de dollars. Cette hausse est attribuable au revenu de placements net (686 millions de dollars), au financement particulier des répondants des régimes (132 millions) et à des versements de pension nets (199 millions). Grâce aux activités de gestion active du portefeuille, les dirigeants ont en outre réussi à ajouter à peu près 50 millions de dollars de revenu de placements net.

La SGPNB continue d'enregistrer des rendements de placements nominaux et réels (après inflation) qui surpassent les exigences actuarielles à long terme. Elle continue également à ajouter de la valeur par rapport à ses divers repères de rendement du marché. Cette valeur ajoutée couvre non

seulement les dépenses de la Société, mais augmente sensiblement l'actif de chaque régime. Dans le présent rapport, nous avons le plaisir de préciser le mandat de la Société, ses activités et ses résultats.

Aperçu des principales réalisations :

- Dépassement des cibles actuarielles de rendement nominal et réel
- Réalisation d'un nouveau plan stratégique pour la période de 2007 à 2012
- Dépassement de la valeur relative du rendement cible pour les portefeuilles, grâce à une gestion active des placements
- Élargissement de nos activités internes de gestion de placement, de façon à inclure environ 500 millions de dollars dans les actions ouvertes européennes
- Réalisation d'une révision de l'actif et du passif des caisses de retraite pour la fonction publique et des enseignants

En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, nous avons le plaisir d'annoncer que le vérificateur général a effectué une vérification de la gouvernance. Un exemplaire de son rapport et de la réponse de notre conseil d'administration se trouvent à <http://www.gnb.ca/oag-bvg/2006v2/chap3f.pdf>. Nous pensons, comme le vérificateur général, qu'une gouvernance efficace peut avoir des effets très positifs sur le rendement de l'organisation. Nous apprécions aussi son examen et ses commentaires, qui reconnaissent nos compétences à ce chapitre et qui signalent celles qui pourraient

améliorer nos méthodes actuelles. Le conseil d'administration a étudié ces commentaires et a entrepris une analyse méthodique des recommandations formulées dans le rapport.

Révision de la composition de l'actif des fonds

Le rapport annuel de l'année dernière soulignait la réception d'une évaluation actuarielle de la caisse de retraite pour les services publics et prévoyait une révision complète de la composition de l'actif du fonds au cours de l'année financière à venir. Nous avons reçu par la suite une évaluation actuarielle de la caisse de retraite des enseignants, ce qui nous a amenés à réaliser l'analyse de la composition de l'actif propre à ce fonds.

Il est important de noter que les rendements élevés des dernières années ont grandement amélioré les taux de capitalisation pour les deux fonds. Leur sécurité financière accrue et, si l'on peut s'exprimer ainsi, la relative « maturité » de leur profil de risque ont largement influencé les décisions prises à la suite de ces études.

En conséquence, le conseil d'administration de la SGPNB approuvait, en avril 2007, une nouvelle composition de l'actif pour chacun des trois fonds gérés. Le document intitulé Politiques d'investissement se trouve sur notre site web à <http://www.nbimc.com/InvestmentPolicyFilesf.html>. Ces changements seront aussi communiqués aux intéressés lors des nombreux forums de communication auxquels nous participerons au cours de l'année.

Reconnaissance de service dévoué

Nous tenons à souligner les efforts du conseil d'administration et le soutien qu'il a apporté à la Société durant l'exercice. Servir au conseil demeure une responsabilité et un engagement de taille qui est grandement apprécié.

Nous tenons par ailleurs à remercier M. G.W. (Wylie) McMullen, dont le mandat à titre de président du conseil d'administration s'est achevé au cours de l'année, et à reconnaître son travail. M. McMullen s'est joint à l'équipe au cours d'une période de turbulence dans les marchés boursiers mondiaux; ses conseils et sa clairvoyance ont joué un rôle important dans le succès des placements et la croissance de la Société durant les quatre années de son mandat.

Au nom du conseil, nous remercions l'équipe de spécialistes en placement de la SGPNB pour la diligence dont elle fait preuve et pour son travail soutenu. Les succès dont fait état ce rapport reflètent bien l'engagement et le dévouement de ses membres.

Perspectives

Les marchés boursiers mondiaux ont suivi durant la dernière année une trajectoire de croissance remarquable, entrecoupée de périodes de volatilité, dont la plus marquée est celle du 27 février 2007, lorsque les marchés des actions ont été touchés par la chute de plus de 9 % des marchés chinois.

Le rendement des titres à revenu fixe demeure considérablement en deçà des exigences actuarielles de financement pour chaque régime de pension alors que les valorisations boursières demeurent hautes. Bien que ces conditions nous aient aidés ces dernières années à accroître considérablement la valeur des actifs gérés, elles font que nous avons toujours de la difficulté à trouver des actions sous-évaluées, propices à l'investissement.

Il est important de se rappeler que les marchés financiers sont cycliques et qu'il faut prévoir des périodes de rendement négatif et planifier en conséquence. Les changements dans les marchés d'actions mondiaux provoqués par les fusions et activités d'investissement privées posent d'autres défis. C'est au Canada, où les composantes de notre principal indice boursier ont subi un changement et même un revirement important, que ces observations sont le plus pertinentes. Les possibilités d'investir dans des compagnies canadiennes d'importance mondiale bien capitalisées diminuent à vue d'œil, ce qui nous pousse à rechercher sérieusement d'autres marchés et stratégies pour nos futurs investissements.

Même si ces changements posent des défis à court terme, nous pensons que notre expérience et

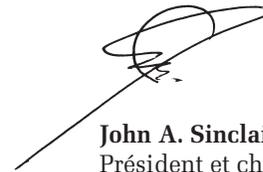
nos activités de développement de ces dernières années dans les marchés internationaux, tant ouverts que privés, nous permettront d'exploiter de bonnes occasions d'investissement.

Comme par le passé, nous sommes convaincus de disposer des stratégies et des ressources humaines et techniques nécessaires pour continuer à réaliser les objectifs à long terme des parties intéressées.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux.



Gilles Lepage,
Vice-président du conseil



John A. Sinclair,
Président et chef de la direction,
Chef des placements

Mai 2007
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Gouvernance des caisses de retraite

La SGPNB est une société d'État, constituée selon la Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (1994). Elle a pour tâche principale de fournir des services de conseils en placement et d'agir à titre de fiduciaire de trois régimes de retraite.

La Loi précise le processus de sélection et les devoirs des membres du conseil d'administration de la SGPNB. Le conseil d'administration a pour principale préoccupation la gouvernance de l'organisation, qui agit uniquement en tant que fiduciaire pour les fonds gérés. Les membres du conseil ne représentent les intérêts d'aucun intéressé en particulier. Le conseil s'assure que toutes les opérations sont de nature purement commerciale et que les décisions prises et les gestes posés par la Société se basent sur de saines pratiques commerciales.

Trois comités se greffent au conseil pour l'aider à assumer ses responsabilités. Il s'agit du Comité de vérification, du Comité des ressources humaines et du Comité de gouvernance. Le conseil d'administration s'est réuni huit fois au cours de l'année et les comités se sont rencontrés régulièrement. La participation à l'ensemble de ces réunions a été de 86 %.

La gestion courante de la Société incombe au chef de la direction, tandis que les questions d'investissement relèvent du chef des placements.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le seul promoteur des régimes de retraite dont la gestion relève de la SGPNB et est responsable de la conception des régimes de retraite, ce qui comprend le niveau des cotisations et des prestations.

Principes de la SGPNB en matière de placement

La Société exerce ses activités selon certains principes de placement et s'y reporte chaque fois qu'elle conçoit une stratégie en la matière. Ces principes sont les suivants :

1. L'approche de gestion des actifs adoptée par la SGPNB est plutôt à faibles risques, par rapport à celle de ses homologues.
2. On estime que les obligations à rendement réel répondent le mieux à la structure des passifs, en raison de leurs caractéristiques à long terme liées à l'inflation.
3. Les nouvelles classes d'actifs et stratégies sont introduites progressivement afin d'en tirer l'expérience nécessaire et de minimiser les coûts associés à la transition.
4. Le profil actuariel et le financement de chaque caisse de retraite influent considérablement sur la composition adéquate de l'actif de chaque régime.
5. Selon la SGPNB, une gestion active transforme les imperfections du marché en occasions de placement à valeur ajoutée.

Commentaires et analyse de la direction

Composition de l'actif

Les rapports annuels précédents soulignaient les interventions visant à réduire notre engagement dans les actions ouvertes grâce à des stratégies susceptibles à la fois de nous procurer des rendements à long terme et de modifier sensiblement les profils de risque. Durant l'année, nous avons poursuivi nos activités de diversification en accroissant progressivement notre engagement dans des types d'actifs à rendement réel comme les placements immobiliers privés et dans les produits de base. Nous avons aussi continué à augmenter légèrement notre engagement dans une stratégie de rendement absolu. Toutes ces augmentations concourent à notre objectif de réaliser le rendement exigé selon l'étude actuarielle tout en réduisant les risques calculés quant aux taux de capitalisation de chaque portefeuille.

Vers la fin de 2005, la SGPNB a changé la référence pour les actions ouvertes canadiennes de l'indice composé S&P/TSX à l'indice composé S&P/TSX d'actions seulement. Ce changement a été amené par l'adjonction des fonds de titres à revenu fixe à l'indice composé, le 16 décembre 2005. À ce moment-là, nous avons douté du bien-fondé de l'engagement dans les fonds de titres à revenu fixe dans la composition de l'actif et avons voulu nous assurer de gérer des titres d'actions seulement. Ce changement de référence s'est avéré une excellente décision, nous permettant d'éviter l'importante baisse de prix des fiducies de revenu survenue le 31 octobre 2006, lorsque le gouvernement fédéral a annoncé des changements à son régime d'imposi-

tion. Bien que ce changement ait été mis en place pour l'évaluation du rendement et qu'il ne touche donc pas nos mesures du rendement à valeur ajoutée, nous estimons qu'il en résulte des économies de portefeuille d'environ 50 millions de dollars. À la suite de notre analyse des fonds en fiducie et en raison du déclin des compagnies qui constituent l'indice d'actions seulement, nous sommes revenus, fin janvier 2007, à l'indice composé S&P/TSX.

Le répondant du régime effectue généralement des évaluations actuarielles tous les trois ans. Comme mentionné précédemment, la Société a reçu dernièrement l'évaluation actuarielle d'avril 2005 de la caisse de retraite des services publics et celle d'avril 2006 de la caisse de retraite des enseignants. Au cours de l'année, nous avons mené une analyse de l'actif et du passif de chaque fonds et, avec l'autorisation du conseil d'administration, avons ensuite effectué un ensemble de rajustements prudents dans la composition des actifs. Ces analyses servent à déterminer la meilleure répartition des actifs dont le rendement réel à long terme (après inflation) dépassera les exigences actuarielles des régimes avec un minimum de risque.

En raison des nouvelles contraintes de risque des deux régimes, l'engagement dans les obligations nominales et à rendement réel a été réduit quelque peu en faveur de l'immobilier et des actions ouvertes internationales. La composition de l'actif de la caisse de retraite des juges a été rajustée pour reproduire celle de la caisse des services publics selon la méthode adoptée l'année dernière.

Rendement des placements

En ce qui a trait au rendement des placements, les deux principaux objectifs de la SGPNB consistent à satisfaire aux exigences de rendement actuarielles des fonds et à ajouter de la valeur au moyen de stratégies de gestion active.

Le premier touche le rendement nominal et réel des fonds par rapport au rendement exigé par l'étude actuarielle pour financer adéquatement chaque caisse de retraite. Ce rendement dépend de la composition judicieuse de l'actif, comme il est mentionné à la section précédente. La SGPNB a le plaisir d'annoncer qu'elle est non seulement parvenue à surpasser ses objectifs de rendement nominal et réel au cours de l'exercice, mais aussi, ce qui est plus important, à les surpasser à long terme.

Les rendements de l'année sont bons. Le facteur le plus déterminant du rendement nominal du fonds durant l'année est la haute performance des marchés de souscriptions ouvertes. Les marchés boursiers canadiens et européens affichent tous deux des rendements à deux chiffres, tout comme certaines contributions positives des marchés des États-Unis et du Japon. Les placements dans l'immobilier et les infrastructures ont aussi produit d'excellents rendements et cette classe d'actif continue à bien produire sur le plan du flux de trésorerie et de l'ajout de valeur. Notre portefeuille de produits de base, seule catégorie d'actif au rendement négatif de l'année, diminue quelque peu les gains de la catégorie d'actifs liés à l'inflation. Les placements à revenu fixe ont apporté une solide contribution bien que, comme mentionné précédemment, ils aient donné des rendements

inférieurs aux exigences de l'évaluation actuarielle pour le régime. Quant à nos stratégies de rendement absolu, elles ont donné de bons résultats. Comme nous l'avons expliqué dans le passé, nous prévoyons que ces stratégies donneront des rendements à long terme semblables à ceux des marchés boursiers, sans forcément suivre leur tendance.

Le tableau suivant indique le rendement précis et le rendement cible de chaque portefeuille d'actifs de la Société.

Taux de rendement de l'exercice 2006-2007

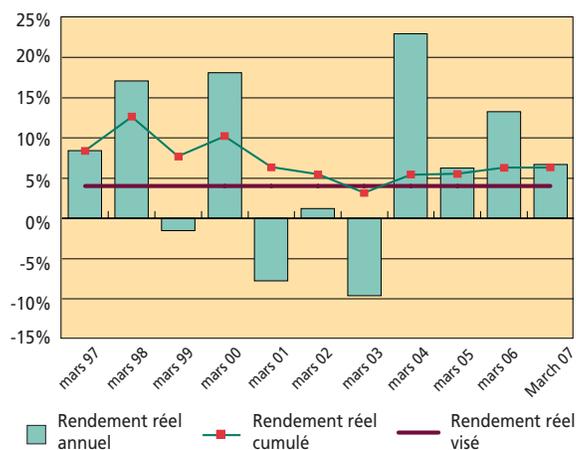
	Rendement du portefeuille	Rendement cible
Revenu fixe		
Obligations nominales	5,69 %	5,33 %
Actif à court terme	4,27	4,19
Actions ouvertes		
Canadiennes	13,83 %	14,05 %
Américaines	9,95	10,70
Européennes	13,96	13,16
Japonaises	5,71	2,30
Actifs liés à l'inflation		
Obligations à rendement réel	0,10 %	0,04 %
Immobilier et infrastructure	26,97	19,13
Produits	(9,13)	(9,41)
Autres types de placements		
Rendement absolu	8,01 %	4,19 %
Actions privées	13,38	12,94
Total du portefeuille	8,68 %	8,00 %

Le principal objectif de placement énoncé par l'actuaire du régime est d'atteindre un rendement réel à long terme (après inflation) de plus de 4 %. C'est notre plus grand défi et notre principal critère de performance, et la sécurité des caisses de retraite dépend de notre réussite.

Le diagramme suivant illustre le rendement réel annuel de la SGPNB depuis sa formation. Le plus important, c'est que le diagramme indique

également que le rendement réel cumulé depuis le début est de 2,33 % par année, soit plus que l'exigence actuarielle de 4 %. Ce rendement supplémentaire équivaut environ 1,5 milliard de dollars de rendement cumulatif réel de plus que les prévisions de financement du régime sur les 11 années.

Assurer l'avenir à long terme des caisses de retraite



Le deuxième objectif de rendement de la Société consiste à accroître la valeur des avoirs au-delà du point de référence de chaque classe d'actif, au moyen de stratégies de gestion active. Cette valeur ajoutée par rapport au point de référence doit d'abord couvrir les coûts d'exploitation de la Société et ensuite ajouter, chaque année, un objectif de 42 points de base à chaque caisse de retraite.

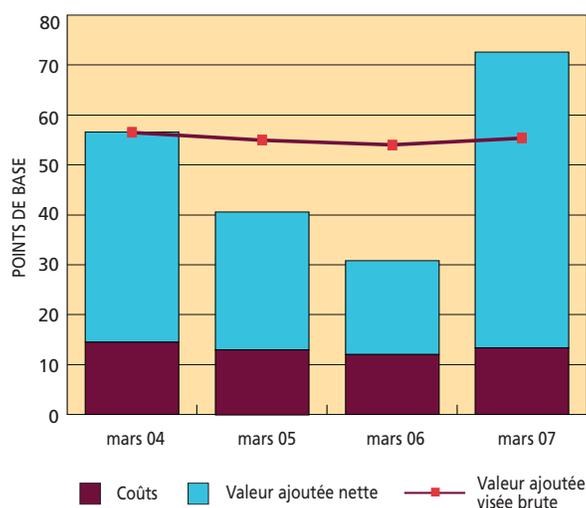
Nos activités de gestion active ont continué à ajouter de la valeur pour la sixième année consécutive. Elles ont ajouté 57,9 points de base de valeur (138 % de l'objectif), soit environ 48,9 millions de

dollars, déduction faite de l'ensemble des coûts d'exploitation de l'organisation. Les succès de l'année nous ont en outre aidés à augmenter notre rendement annuel moyen de valeur ajoutée à long terme sur quatre années à environ 38 points de base par année (90 % de l'objectif). La période de quatre ans est la plus significative pour mesurer la performance du gestionnaire et elle est choisie pour représenter une mesure à long terme plus stable.

Nous sommes satisfaits d'avoir surpassé nos objectifs de l'année quant à la valeur ajoutée. La plupart de nos activités ont dépassé leur cible, la principale exception étant le portefeuille d'actions boursières canadiennes. Les activités d'acquisitions et de fusions sur le marché canadien ont rendu plus difficile de faire des profits sur les actions choisies en fonction de leurs caractéristiques fondamentales. Les modifications que le gouvernement fédéral a apportées, en octobre 2006, au régime d'imposition des fiducies de revenu nous ont aussi touchés jusqu'à un certain point. Bien que nous ayons prudemment évité, comme expliqué précédemment, d'acquérir des fiducies de revenu dans notre portefeuille, nous possédions néanmoins un certain nombre d'actions canadiennes qui auraient dû être converties en fiducie et qui, par conséquent, ont subi un effet négatif.

Le graphique suivant illustre la valeur ajoutée brute relative provenant des activités de gestion active de la Société ces quatre dernières années et donne le détail des coûts d'exploitation et du rendement à valeur ajoutée excédentaire (ou net).

Valeur ajoutée déduction faite des coûts d'exploitation



Gestion des risques

Considérer méthodiquement le risque éventuel est crucial pour la gestion des placements de la SGPNB. C'est un élément clé pour assurer la stabilité des cotisations et des prestations du régime de pensions et éviter les risques injustifiés associés à la gestion active des placements. Toutes les décisions relatives aux investissements se prennent dans un contexte de risque qui ne vise pas seulement les rendements attendus de nos activités, mais aussi les pertes directement liées à ces dernières.

La Société a élaboré des processus de gestion des risques que la haute direction examine continuellement. En voici un résumé :

- i) Un processus de gestion des risques est entrepris chaque année par le conseil d'administration avec le soutien de notre

service de vérification interne, pour vérifier les onze catégories de risque suivantes :

- Risques liés aux placements
- Risques liés aux ressources humaines
- Risques liés à la technologie
- Risques juridiques et liés à la conformité aux règlements et politiques
- Risques liés à la gouvernance
- Risques liés à la réputation
- Risques liés aux communications
- Risques liés aux stratégies d'affaires
- Risques liés au contexte d'affaires
- Risques fiduciaires
- Risques opérationnels

- ii) Une évaluation hebdomadaire des risques du coefficient de capitalisation de l'ensemble des fonds des régimes de pension. Cet aspect fait l'objet de rapport trimestriel au conseil.
- iii) Une évaluation hebdomadaire des risques des activités de gestion active de la Société.
- iv) Un rapport de conformité hebdomadaire sur les activités relatives aux politiques et procédures internes de placement. Un rapport trimestriel sur la conformité à la politique de placements est présenté au conseil.
- v) Un comité de gestion des risques de placement qui relève de la direction et qui est

chargé d'examiner tous changements proposés aux procédures d'exploitation interne et de formuler des recommandations. Il pourrait s'agir des procédures qui influent sur l'évaluation des placements, l'évaluation du risque ou de nouveaux instruments et activités de placement. Ce comité s'est réuni trois fois durant l'année.

- vi) Un comité de gestion des risques liés aux technologies de l'information qui fournit des conseils à la Société sur tout ce qui a trait à la technologie. Ce comité s'est également réuni trois fois.
- vii) Un plan de reprise et de poursuite des activités.

Notre service de vérification interne (firme indépendante de la SGPNB) a réalisé une révision complète de la stratégie de technologie de l'information de la SGPNB et a communiqué ses résultats au Comité de vérification à la fin de 2006. Le conseiller en vérification interne relève du Comité de vérification; il aide à examiner les contrôles internes de la Société et fournit des conseils en la matière.

Par ailleurs, le Comité des ressources humaines du conseil d'administration s'est penché, au cours de l'année, sur le risque lié aux ressources humaines. Avec l'aide d'un consultant en rémunération, le Comité a révisé et mis à jour les principes de rémunération de la Société, et les a mis en parallèle avec le poste de chaque employé, afin de s'assurer qu'elle continue d'attirer et qu'elle garde des professionnels en gestion de placements hautement qualifiés.

Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation sont un élément important à déduire dans le calcul des rendements nets pour les actifs gérés. Lorsqu'on compare les rendements de fonds, il faut s'assurer de comparer les rendements nets et non bruts. Plus les coûts sont faibles, plus les rendements sont élevés.

Les coûts d'exploitation englobent toutes les dépenses engagées par la Société en sa qualité de fiduciaire de chaque caisse de retraite, de même que pour la gestion de l'actif correspondant et le déploiement de nos stratégies de gestion. L'un des objectifs essentiels de la Société consiste à réduire les coûts au minimum, dans la mesure où cela a une incidence directe sur le rendement net du capital investi de chaque fonds et est particulièrement pertinent dans le contexte actuel de rendements, moins élevés que prévu, dans la plupart des classes d'actifs. Il importe aussi de noter que le rendement de la gestion active de la SGPNB est mesuré sur une base nette, déduction faite de tous les coûts d'exploitation de la Société.

Selon la pratique courante de l'industrie, les gestionnaires expriment leurs coûts d'exploitation annuels selon un pourcentage de l'actif géré par la Société. Dans notre cas, cela représente environ 0,134 % (13,4 points de base) par rapport à 0,12 % au cours du dernier exercice. Les coûts d'exploitation absolus d'environ 11,3 millions de dollars étaient supérieurs à ceux de l'année précédente d'environ 2 millions, mais dans les limites des prévisions budgétaires de l'année en cours. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux dépenses variables, qui sont fonction de la quantité

d'actifs gérés, et aux mesures d'incitation au rendement pour les actifs gérés tant à l'interne qu'à l'externe.

Nous avons déjà expliqué qu'il existe différentes manières d'établir des points de référence pour nos dépenses par rapport à nos homologues gestionnaires de fonds. Tout d'abord, nous nous classons bien du point de vue des études faites à l'interne à l'aide de l'information tirée des rapports annuels de fonds que nos pairs ont rendus publics. Il en va de même pour ce qui est des études de répondants de régime. SEI Investments¹ a publié

les résultats d'une étude de régimes de retraite à prestations déterminées ayant des actifs supérieurs à 1 milliard de dollars : les coûts d'exploitation annuels moyens d'un gestionnaire étaient de 35,1 points de base.

D'après ces comparaisons, nous sommes fiers de signaler, encore une fois, que les coûts d'exploitation de la SGPNB sont très faibles par rapport aux coûts d'exploitation moyens des fonds. Ces faibles coûts d'exploitation permettent de maximiser l'actif qui assurera le versement des prestations de retraite.

1. « 2005 Pension Plan Sponsor Fee Survey », SEI Investments Canada,

Activités communautaires des employés

La direction et le personnel sont toujours conscients de l'importance de s'engager dans la collectivité en contribuant temps et ressources pour les œuvres de bienfaisance.

Les employés continuent à dépasser leur objectif de contribution à la campagne annuelle Centraide et presque les deux tiers d'entre eux ont fourni en moyenne, durant l'année, plus de 70 heures de bénévolat chacun à 25 organismes à but non lucratif. Sept autres causes charitables ont été soutenues par des campagnes de financement internes.

Nous tenons à souligner que la Société a reconnu M. Thomas Keating « bénévole de l'année » pour son engagement à long terme au service de l'organisme Grands Frères et Grandes Sœurs.

Communications et obligation de rendre compte

À titre de société d'État, nous devons rendre compte à l'assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick par l'entremise du ministre des Finances. Nous faisons rapport annuellement au ministre par l'entremise du présent rapport annuel et à certains groupes d'intérêts, au moins chaque année, par l'entremise

- du Comité de l'assemblée législative pour les Sociétés d'État
- du Comité de consultation du RPSP
- du Comité pour la pension – NBTA/AEFNB
- de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB)
- de bulletins d'information Echo du RPSP, du RPE et du RPJ
- du site de la Société : <http://www.nbimc.com/>